



WENDEL

INVESTISSEMENT

Dénomination sociale de l'émetteur : WENDEL INVESTISSEMENT
Numéro du visa du programme : 05-367 en date du 10 mai 2005
Nature des titres : actions Wendel Investissement code ISIN FR0000121204
Date de début du programme : 31 mai 2005

TABLEAU DE DÉCLARATION MENSUELLE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR UN ÉMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES AU COURS DU MOIS DE JANVIER 2006

Informations cumulées

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au début du programme :	54.036.183
Capital auto détenu de manière directe et indirecte au début du programme : (En titres + en pourcentage)	4.868.490 actions soit 9,01 % du capital
Solde à la fin du mois précédent :	467.072
Nombre de titres achetés dans le mois :	141.636
Nombre de titres vendus dans le mois :	152.086
Nombre de titres transférés dans le mois :	0
Nombre de titres annulés dans le mois :	0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois de : néant (Article 241-6 du règlement général de l'AMF)	
<i>(Ces chiffres doivent indiquer le montant global de titres concernés, et préciser, le cas échéant, la quote-part de l'émetteur pour les opérations effectuées dans le cadre d'un contrat de liquidité)</i>	
Nombre de titres achetés depuis le début du programme :	1.030.160
Nombre de titres vendus depuis le début du programme :	492.698
Nombre de titres transférés ⁽¹⁾ depuis le début du programme :	80.840
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois :	5.619.205
	<i>Dont annulation le 3 décembre 2004 3.394.440</i>
	<i>Dont annulation le 18 janvier 2005 2.224.765</i>
Valeur comptable du portefeuille ⁽²⁾ :	312.584.186 €
Valeur du marché du portefeuille ⁽²⁾ :	471.389.569 €

(1) Exercice d'options d'achat attribuées aux salariés.

(2) A la date d'établissement de la présente déclaration : **cours du 31 JANVIER 2006 – 89,75 €**. Les 149.628 actions destinées à couvrir les plans d'options d'achats accordés aux salariés sont valorisées au moins élevé du cours de bourse ou du prix d'exercice des options d'achats.

